COMMUNE DE TUCQUEGNIEUX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 JANVIER 2021 – 18H00

NOMBRE

de conseillers en exercice : 19

de présents : 16 de votants : 18

PRESENTS: Mmes – Mrs STACHOWIAK Simon - DELLA NOCE WAWRZYNIAK Marianne — GAYCHET Marie - SBERNARDORI Thierry - PRUZSINA Françoise - LIEVAIN Pierre-Olivier - NOCCHI Raymond - BOEMO Silviane - POTIER Marc – TAKACS Michel – MARTEAU Wioletta – KOCHANYJ Aline – KILIANSKI André – SALON Aurélie - FASANO Hervé - MICHALSKI Brigitte

ABSENTS REPRESENTES :

Mr RIANI Carlo donne pouvoir à Mme DELLA NOCE WAWRZYNIAK Marianne Mme DI CARO Céline donne pouvoir à Mr SBERNARDORI Thierry

ABSENTS EXCUSES:

Mr CHMIEL Denis

Monsieur KILIANSKI André est désigné secrétaire de séance

1) PROCES VERBAL SEANCE DU 2 NOVEMBRE 2020

En l'absence de remarques, le procès-verbal de la séance du 2 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

2) **QUESTIONS DIVERSES**

- <u>Information</u>: Après contact pris avec différents prestataires, la Commune va valider la proposition de « Panneau Pocket », pour mettre en place une application mobile d'informations à la population.
- Information : Les nouveaux tarifs de location des salles municipales sont les suivants :
- Salle municipale : 350 € pour les utilisateurs résidant à TUCQUEGNIEUX et 500 € pour les non-résidents ;
- Salle KIBBOUTZ: 170 € pour les utilisateurs résidant à TUCQUEGNIEUX et 210 € pour les non-résidents.
- ❖ Information : Appel à projets DETR : Trois dossiers sont proposés d'être déposés au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2021 :
- « *La Réfection de la Rue Sainte Barbe* » pour 164 659,20 €HT, demande de 40 000 € de subvention :
- « *La création d'une rampe d'accès pour le périscolaire* » pour 24 466,00 €HT, demande de 30% au titre de la DETR et 50% auprès du Département ;
- « Fourniture et pose de fenêtres à l'école Jules Ferry » pour 18 752,00 €HT, demande de 40% de DETR et 40% CTS (Département).

A l'unanimité, le conseil approuve ces projets et leur plan de financement.

- **Information**: Tarif de location pour une micro crèche: une personne a un projet de création d'une micro crèche. La Commune lui propose de lui louer les anciens locaux loués par le CMS, à côté de Le Poste. Le loyer proposé est de 600 € par mois, avec une possibilité de gratuité les premiers mois, afin d'aider au lancement de ce projet.
- ❖ <u>Information</u>: La Commune est régulièrement victime de dépôts sauvages. Dernièrement un dépôt a été constaté près de l'étang. Une plainte a été déposée en gendarmerie. Un arrêté avait été pris en 2019, permettant de verbaliser tout dépôt sauvage. Cela sera rappelé dans un prochain bulletin municipal.
- ❖ <u>Information</u>: Les associations remercient la Commune pour le versement de leur subvention, notamment l'Union Nationale des Combattants, l'ASTT, le Comité des Fêtes, etc.
- ❖ <u>Information</u>: Nous avons reçu un courrier du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de Meurthe-et-Moselle concernant le projet de développement du service civique en milieu rural. Cela s'adresse aux associations qui souhaitent recruter un jeune en contrat civique. Nous allons prendre de plus amples renseignements à ce sujet.
- ❖ <u>Information</u>: Nous avons été destinataires d'une pétition pour le CHRU de NANCY, demandant les trois points suivants:
- Annulation du plan du COPERMO de suppression de 598 postes (devenus 1000 postes ?) et 174 lits :
- Annulation totale de la dette fabriquée du CHRU-N;
- Embauche immédiate des personnels, achat immédiat du matériel, création des lits, le tout défini par les personnels avec leurs organisations pour répondre aux besoins.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de prendre une motion de soutien.

- ❖ <u>Information</u>: Demande de contribution du Comité Départemental d'Organisation du Concours National de la Résistance et de La Déportation de Meurthe-et-Moselle. Chaque année la Commune leur envoie un bon pour l'achat d'un livre. Cette contribution sera renouvelée cette année.
- **Information**: Demande de subvention de l'association « Tous derrière Géraldine ». Le CCAS s'est renseigné. Il s'agit d'une association relative à la lutte contre le cancer du sein. La Commune verse déjà une subvention de 80 € à l'association Espoir et Vie. Le CCAS aide chaque année dans le cadre de la campagne « Une Rose, Un Espoir », en faisant le repas notamment. La Commune est donc déjà partenaire de ces associations, dans les actions relatives à la lutte contre le cancer.

- Information: Demande de subvention de l'association « Cœur du Pays Haut Handball », qui accueille un tucquenois. La Commune aide déjà bon nombre d'associations, que ce soit financièrement ou par la logistique. Cette demande n'est donc pas retenue.
- Information : Bons de chauffage CCAS. Le plafond a été revu l'année dernière et est passé à 10 020 € de revenu annuel par foyer (835 €/mois), tout revenu confondu. Le montant total des bons de chauffage distribués en 2020 s'élève à 1 980 €.
- Information : Le syndicat du Réseau Câblé de la Vallée du Woigot a adhéré à la Société Publique Locale ORNE THD, qui rachète la société POLYMAG. La fibre devrait arrivée sur la Commune avant fin 2023.

3) CONVENTION DE REMBOURSEMENT CITY STADE

La Communauté de Communes va verser 50 000 €HT à la Commune dans le cadre du financement du city stade. Il est demandé au conseil d'approuver ce versement et d'autoriser Madame Le Maire à signer tout document y afférent.

A l'unanimité, le conseil accepte ce versement et autorise Madame Le Maire à signer tout document y afférent.

4) PRISE EN CHARGE DES FRAIS DES FESTIVITES 2021

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur la prise en charge de tous les frais (boissons, représentations théâtrales, séance de cinéma, fleurs, friandises, toasts, transports, etc...) résultant des diverses fêtes organisées dans la commune au cours de l'année 2021. A savoir : Réception du Personnel Territorial, Enseignants, Commerçants, Artisans, Agriculteurs et Associations (Noël, Nouvel An), Réception écrivains bibliothèque. □ Médaille d'honneur Communal, Départ en retraite, mutations, et départs volontaires, Opération de nettoyage de printemps, □ Fête de carnaval, □ Fête de la Paix, □ Fête du Patrimoine, Journée de la Femme, Anniversaire du 19 mars 1962 - Cessez le feu en Algérie Journée des Déportés, ler Mai 8 Mai, Fête des Mères, Fête de la Musique, Fête de la Saint Jean, 14 Juillet, 15 août Fête patronale Village - Marine 6 heures de Tucquegnieux, 5 Septembre - Libération de Tucquegnieux, 25 septembre - Commémoration des Harkis 11 Novembre, Repas des Anciens, Fête Omnisports, Noël de Joie, Inaugurations, Saint Nicolas et fête de Noël dans les écoles - Sortie des Ecoles : séances de cinéma - théâtre - piscine Arbre de Noël des Enfants du Personnel, Expositions diverses, Noces d'Or, de Diamant, Acquisition et plantation d'un arbre à chaque naissance enregistrée dans les registres de la commune,

Evènements Familiaux du Personnel et des membres du Conseil Municipal (décès, mariage, naissance...),

A l'unanimité, le conseil accepte de prendre en charge le financement de ces festivités.

Monsieur LIEVAIN souhaite relancer les plantations d'arbres, lors des naissances, dans le cadre notamment,

de l'amélioration de l'environnement. La commission environnement étudiera cette question.

Page 3 sur 4

5) ECOLES

Point sur les différents sujets d'actualité pour les écoles.

- Plan numérique dans les écoles : la Commune a été retenue pour percevoir une aide de 50%, afin de doter les écoles d'équipements numériques. Le coût global de l'opération est de 18 571,20 €TTC.
- ❖ Eventuelle ouverture de classe à l'école maternelle pour 2021-2022. En effet, les effectifs de l'école maternelle sont en hausse pour la rentrée 2021. De plus, le Président de la République a évoqué le projet de limiter les classes de grande section, CP et CE1 à 24 élèves. Quid de l'emplacement de cette nouvelle classe. Il faut étudier les diverses possibilités et les coûts. Le nombre de classes maintenues, supprimées et créées sera connu le 5 février.

6) REGLEMENT UTILISATION DU GYMNASE

Le conseil est invité à se prononcer sur le règlement intérieur du gymnase. A l'unanimité, le conseil adopte le règlement intérieur.

7) CONVENTION 2021 AVEC LES FRANCAS

Les FRANCAS de Meurthe-et-Moselle nous accompagnent dans la conduite de la politique éducative enfance/jeunesse de la commune. Comme tous les ans pour renouveler cette collaboration, il est nécessaire de conclure une convention d'accompagnement.

Les conseillers sont invités à se prononcer sur la signature de cette convention.

A l'unanimité, le conseil approuve cette convention et autorise Madame Le Maire à la signer.

8) TRAVAUX

Point sur les différents travaux en cours et à venir au sein de la commune.

- ❖ Voiture électrique. Une réflexion est en cours pour déterminer, si la Commune soit achète une voiture électrique, soit prolonge d'un an la location du Kangoo.
- Acquisition de nouveaux abribus : un sera mis à l'arrêt de la mairie et un autre dans la rue Loris Batignani. Le syndicat ST2B, les subventions à hauteur de 3 500 €HT par abribus.

L'assemblée souligne le travail remarquable effectué par le service technique, lors des jours de forte neige. En effet, les agents sont restés pour déneiger jusque 20h30 et étaient présents le lendemain dès 5h15. Un devis a été demandé pour l'acquisition d'une lame en caoutchouc pour le déneigement.

9) CONVENTION DESTRUCTION NIDS DE GUÊPES

Il est proposé au conseil de passer une convention de trois ans avec la société JBN, dans le cadre des destructions des nids de guêpes. Le coût de l'intervention est de 110 €TTC. La prise en charge de la Commune est de 50% du montant de l'intervention.

A une abstention et 17 voix pour, le conseil approuve cette convention et autorise Madame Le Maire à la signer.

10) RAPPORT DE GESTON 2019 SPL XDEMAT

La SPL XDEMAT nous a envoyés son rapport de gestion 2019. Le conseil municipal est invité à se prononcer sur ce rapport. A l'unanimité, le conseil prend acte de ce rapport.

11) RAPPORT ANNUEL 2019 SEAFF

Comme chaque année, le SEAFF nous a fait parvenir son rapport d'activité annuel. Il est consultable en mairie. A l'unanimité, le conseil prend acte de ce rapport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

age 4 sur 4